

Année Scolaire 2018/2019



Pour la nouvelle rentrée scolaire 2018/2019, le Tennis de Table de Charly vous propose un nouveau service :

Nous accueillerons vos enfants dès la sortie de l'école pour les accompagner à la salle de Tennis de Table. L'accompagnant est un adulte diplômé d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (perfectionnement Tennis de Table).

Ils pourront alors suivre une activité sportive autour du tennis de table de 17H00 à 18H15 tous les lundis.

Il vous sera possible de récupérer vos enfants à partir de 18H15 à la salle au 117 rue des peupliers à Charly.

Le nombre d'enfants pouvant profiter de ce service étant limité, nous vous invitons à vous préinscrire dès aujourd'hui sur notre site www.ttrg.fr et de nous retourner le coupon ci-dessous ainsi que votre règlement pour valider l'inscription.

Le coût pour l'année scolaire, soit une quarantaine de séances environ, est de 180 €.

L'adhésion à ce service permettra de plus à vos enfants, s'ils le souhaitent, de bénéficier de l'accès aux entraînements de notre association, de ses infrastructures et des compétitions de tennis de table selon leur niveau.

Je soussigné(e) Nom Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____ Tel portable : _____

Inscrit mon enfant :

Nom, Prénom : _____

Ecole Les Tilleuls St-Charles à l'activité sportive de Tennis de Table Rhône Garon pour l'année scolaire 2018/2019.

En cas d'absence de l'intervenant qui ne pourra donc récupérer votre enfant (Ecole les Tilleuls):

Votre enfant devra rester à l'école Votre enfant pourra rentrer seul à la maison.

(Dans tous les cas l'animateur vous fera part de son absence le plus tôt possible pour vous permettre également de récupérer vous-même votre enfant).

Signature du représentant légal :

Le chèque de 180 € à l'ordre de TTRG et ce coupon sont à envoyer à : TT Rhône -Garon, 60 che de la croix des rameaux 69390 Charly